

**Toul****Le ginkgo biloba labellisé**

Georges Feterman, président de l'association nationale ARBRES, a officiellement remis le label « arbre remarquable » au ginkgo biloba implanté dans le parc de l'hôtel de ville de Toul dont l'âge est estimé entre 179 et 185 ans. Il est le 375<sup>e</sup> en France.

**Pont-à-Mousson****Inauguration du pôle multimodal**

Démarré en octobre dernier, le chantier du pôle d'échanges multimodal autour de la gare de Pont-à-Mousson est aujourd'hui achevé, même s'il reste quelques finitions à faire. Et il a été inauguré samedi matin.

**Nancy****Mapilou Sport au Déboulé**

L'association Mapijou Sport d'Olivier Desnoyers a pour objectif de promouvoir sport et hygiène bucco-dentaire, ce qu'elle a fait samedi lors du Déboulé de la Bergamote, avec jeux et animations, dont brossage des dents pour plus d'une centaine d'enfants.

**Baccarat****Pauline Miss Baccarat 2015**

Félicitée et entourée par Miss Lorraine 2014 et Miss Baccarat 2014, Pauline Schmitt a été élue Miss Baccarat 2015, samedi soir, à l'issue de la semaine d'animation des commerçants et artisans.

**Accueil**

## La tension est dans le pré

Une aire de grand passage pour les gens du voyage vient de voir le jour à Frouard. Cela résout un problème, mais fait grincer quelques dents.

Une centaine de caravanes de la mission évangélique « Vie et Lumière » sont attendues, ce lundi, à Frouard. Elles doivent s'installer sur une vaste étendue d'herbe située entre le canal, la piste cyclable et la déchetterie. Leur irruption programmée ne fait pas des heureux. Ce qui n'est pas vraiment surprenant. L'arrivée massive de gens du voyage a en effet tendance à provoquer des tensions avec les riverains. Mais, cette fois, ce n'est pas là que cela coïncide.

Le terrain est isolé et il n'y a pas vraiment de riverains. L'habitation la plus proche est à plusieurs centaines de mètres. Ceux qui sont les plus gênés par les caravanes sont en fait les lanceurs de marteau du club local d'athlétisme. C'est en effet sur leur terrain d'entraînement que les gens du voyage doivent s'installer (lire par ailleurs). Les athlètes ralentissent. Mais cela ne va pas plus loin.

**« Prêt à sortir les fusils »**

Là où il existe, en revanche, une vraie tension, c'est avec d'autres nomades qui campent depuis plusieurs jours, voire plusieurs semaines, avec une vingtaine de caravanes sur le terrain de lancement de marteau. Gendarmes et policiers municipaux ont effectué des rondes et fait pression pour les inciter à partir. Ce groupe de gens du voyage est en effet là en toute illégalité. Ils se sont branchés clandestinement sur une ligne électrique et ont détourné l'eau d'une borne incendie.

La mission évangélique qui doit débarquer lundi, n'aura pas besoin d'avoir recours à ces procédés. La communauté de communes du bassin de Pompey et ERDF ont prévu de leur mettre à disposition eau et électricité. Ce que les gens du voyage déjà installés ont du mal à comprendre et à accepter. D'autant qu'il existe une différence religieuse entre les deux groupes. Les membres de la mission évangélique sont protestants. Les autres sont catholiques.

« On est prêt à sortir les fusils », promet un jeune homme du groupe déjà installé. « Pourquoi la mission pourrait s'installer et pas nous ? Il y a de la place pour tout le monde ici ! », s'interroge



■ Une centaine d'autres caravanes doivent arriver ce lundi.

Photo Patrice SAUCOURT

plus calme, son épouse. La réponse à sa question se trouve dans le nouveau statut du terrain. Il y a 10 jours, la communauté de communes du bassin de Pompey a voté pour qu'il devienne une aire de grand passage pour les gens du voyage. Et cela un été sur deux, en alternance avec un terrain du secteur de Pont-à-Mousson.

**Négociation avec la préfecture**

« Il vaut mieux négocier, réglementer et fournir un minimum de services plutôt que de subir des installations sauvages », justifie, de façon pragmatique, le maire de Frouard Jean-François Grandbastien. Mais même si un terrain est classé comme aire de grand passage, ce n'est pas pour autant qu'il est ouvert aux quatre vents.

« Pour l'occuper, il faut faire une demande officielle auprès de la préfecture », précise Laurent Trogrlic, maire de Pompey et président de la communauté de communes. C'est la démarche qu'a effectuée la mission évangélique. Une réunion a eu lieu, courant mai, en préfecture avec un de leur pasteur pour négocier un arrêté d'une semaine à Frouard. « La mission s'est engagée à régler l'eau, l'électricité et le ramassage des ordures au coût réel c'est-à-dire au même tarif que les habitants », indique Laurent Trogrlic.

Ce qui explique l'accueil plutôt cha-

leureux qui est réservé à Vie et Lumière par les pouvoirs publics. Cela explique aussi, par ricochet, l'attente tendue des autres gens du voyage qui sont, eux, au bord de l'expulsion et qui ignorent tout des tractations passées en coulisse.

Autre souci : l'aire de grand passage est située... en zone inondable. Hormis un promontoire, tout est susceptible d'être recouvert par les eaux. « La po-

bilité est très faible et il va y avoir un dispositif de veille pour pouvoir évacuer les caravanes le plus vite possible en cas d'inondation », explique, un brin embarrassé, le maire de Frouard. Avant d'ajouter : « De toute façon, il n'y a pas d'autres terrains disponibles dans le secteur ». Pour l'instant, cela ne semble pas effrayer les gens du voyage. Mais, bon, il fait plein soleil.

Christophe GOBIN

### Colère des lanceurs de marteau

« Les politiques sont vraiment des faux jetons ». Entraîneur au club d'athlétisme de Frouard-Pompey, Bernard Coppa est remonté comme une pendule contre la décision de transformer le terrain de lancement de marteau de Frouard en aire d'accueil pour les gens du voyage. Il y a la forme tout d'abord. L'entraîneur a appris la nouvelle il y a quelques jours en lisant un entrefilet dans le journal : « Les élus de la communauté de communes nous ont mis devant le fait accompli. Ils nous ont donné aucune info. Rien. Pas une lettre. Cela me foute en boule ». Il y a aussi le fond. Les lanceurs de poids, qui sont une dizaine, vont être privés de lieu d'entraînement. Depuis la fin avril, ils ne peuvent déjà plus s'entraîner à Frouard en raison de l'occupation (illégale pour l'instant) de leur terrain par des caravanes. Les lanceurs ont trouvé asile au club de Villers-lès-Nancy. « Mais on ne peut y aller qu'une fois par semaine. C'est dommage car j'ai un jeune de 15 ans, Antoine Roux, qui promet beaucoup », souligne Bernard Coppa qui met en avant le dernier exploit de son protégé : il a battu le record de Meurthe-et-Moselle minime et réalisé la meilleure performance française de l'année avec un lancer à 61,13 m. « S'il s'entraîne moins, son évolution sera ralentie », insiste l'entraîneur. Dépité. Le président de la communauté de communes, Laurent Trogrlic, promet toutefois une solution rapide grâce à un transfert des activités de lancer sur le stade de l'Avant-Garde.

**Elections**

## Cinq élus et un trouble-fête à Viterne

« On va jamais y arriver », lâche le maire de Viterne, Ismail Tahtaci. Avec le sourire. Mais aussi une pointe de sérieux. Car le dépouillement du premier tour de l'élection municipale partielle qui s'est déroulée ce dimanche dans son village a été long et laborieux. Il a fallu à trois reprises recompter une partie des bulletins. Mais finalement, après pas loin de deux heures d'attente, les résultats ont fini par tomber.

Il s'agissait de désigner six nouveaux conseillers municipaux. Et cela afin de remplacer six élus qui ont démissionné. Car la première année de mandat du nouveau maire de Viterne a été très agitée et très controversée.

Il y a eu, en particulier, une grosse tension avec son premier adjoint, Jean-Paul Mau-

roy : « J'ai un peu rué dans les brancards au début car je viens du monde de l'entreprise et je trouvais que les décisions étaient trop longues à prendre », confie l'intéressé.

Avant de s'empresser de préciser que tout ceci appartenait au passé. Il n'y aurait plus de nuage entre lui et le maire. Ce que ce dernier confirme : « Tout le monde a bien compris qu'on avait intérêt à travailler ensemble ».

**Deuxième tour dimanche prochain**

Après avoir éclaté, la majorité municipale s'est effectivement ressoudée pour monter une liste de six candidats à l'élection partielle. Cinq d'entre eux ont été élus au premier tour. Pas le sixième ou plutôt la sixième, Nadine Clément. Elle n'obtient que 108 voix. Il en



■ Un dépouillement long et laborieux qui a mis à l'épreuve la patience du maire (au centre).

Photo C.G.

fallait 125 pour avoir la majorité absolue.

Un autre candidat a réalisé pile ce score : Vincent Lumann. Il était seul en lice face

à la liste soutenue par le maire et son équipe. Son profil est plutôt atypique dans une élection où la moyenne d'âge tourne autour de 55 ans : c'est un

étudiant de 19 ans qui n'a pas froid aux yeux.

Il est venu jouer les troubles-fêtes et donner de l'enjeu à une élection qui semblait plier d'avance. Il n'a toutefois pas été élu. Il a certes obtenu la majorité absolue, mais cela ne suffisait pas. Il fallait aussi que son score dépasse le quart du nombre des électeurs inscrits, soit 142 voix. Il lui a manqué 17 voix.

Il y aura donc un deuxième tour, dimanche prochain, où il sera face à Nadine Clément. Le jeune homme part favori et, si jamais il entrerait au conseil municipal, il promet de jouer le rôle de poil à gratter : « Ceux qui sont en place ont tout fait pour me dissuader d'être candidat alors si je suis élu, je serais plutôt dans l'opposition ». Cela promet des débats agités.

C.G.

**Faits divers**

## « Nous avons cru que c'était un barbecue »



■ L'incendie a détruit une partie de la toiture de ce pavillon de la rue de Port-Cros à Heillecourt.

Photo C.G.

Heillecourt. Dur dimanche matin pour Nicole et Daniel Lavric, un couple d'Heillecourt. Vers 10 h 30, alors qu'ils prenaient le frais, assis sur un banc, à l'arrière de leur maison de la rue de Port-Cros, ils ont senti une légère odeur de brûlé. Cela les a intrigués, mais pas plus inquiétés que ça.

« Nous avons cru que c'était un barbecue mis en route par un voisin. Nous avons trouvé ça un peu bizarre, nous avons pensé que c'était un peu tôt pour ça... », témoigne Nicole Lavric, enseignante en retraite. Effectivement, il ne s'agissait pas d'un barbecue, mais d'un incendie. Chez elle. De la fumée était en train de s'échapper de la toiture de son pavillon.

« C'est une voisine qui s'en est rendu compte. Elle est sourde et muette et elle est venue chez nous pour nous

prévenir... grâce à des signaux », raconte Nicole Lavric. Son mari et elle ont eu le temps de sortir leur voiture du garage et de la mettre à l'abri.

Les pompiers de Nancy-Joffre et Vandœuvre sont ensuite arrivés. Au total, une vingtaine d'hommes ont été mobilisés avec deux fourgons et une grande échelle. Ils ont évité que toute la toiture prenne feu. Seule une partie a brûlé et les flammes sont restées cantonnées aux combles. Elles ne se sont pas étendues à l'ensemble de la maison qui n'est toutefois plus habitable pour l'instant.

L'origine du sinistre viendrait, selon la propriétaire des lieux, du système de ventilation : « Il était en marche depuis le matin et il y a dû y avoir un problème avec le moteur qui a chauffé et mis le feu aux combles ».

C.G.

**Faits et méfaits****Septuagénaire noyée**

Saint-Max. Un pêcheur a fait une macabre découverte, ce dimanche, vers 10 h, à Saint-Max. Dans le canal, il a vu le corps sans vie d'une femme dans l'eau. La victime, âgée de 72 ans, est morte noyée. Il s'agit d'un acte désespéré. La septuagénaire était dépressive et, à son domicile, les policiers ont retrouvé une lettre où elle fait part de son intention de mettre fin à ses jours.

**Cinq blessés dans un choc frontal**

Flavigny. Un accident s'est produit vers 20 h, ce dimanche, sur la route de Vitte à Flavigny-sur-Moselle. Deux voitures se sont percutées. Un choc frontal qui a fait cinq blessés. Les victimes ont été prises en charge par les pompiers et transportées sur les hôpitaux de Nancy.

**Voiture sur le flanc sur la RD1**

Damelevières. Un automobiliste, qui circulait sur la RD1 à la sortie de Damelevières, a subitement perdu le contrôle de sa voiture dans l'après-midi de vendredi. Le véhicule a terminé sur le flanc dans le bas-côté. Le conducteur, âgé de 24 ans, a été blessé et transporté à l'hôpital dans l'ambulance des pompiers pendant que la gendarmerie déterminait les causes exactes de cet accident.

**Quatre blessés dans une collision**

Crézilles. Vendredi, vers 15 h 30, une collision entre trois voitures a eu lieu sur la RD 674, à la sortie de

Crézilles. On ignore les circonstances de cet accident qui s'est soldé par quatre blessés légers. Les secours ont évacué, vers l'hôpital Saint-Charles de Toul, une femme âgée de 45 ans et une fillette de 11 ans ainsi que deux hommes âgés, respectivement, de 43 et 60 ans. La gendarmerie était présente pour les constatations d'usage.

**Un policier municipal se fait rouler sur le pied**

Nancy. Vendredi, vers 16 h, un automobiliste a roulé sur le pied d'un policier municipal à hauteur du numéro 10 de la rue Saint-Dizier. Le conducteur récalcitrant n'a, semble-t-il, pas apprécié d'être verbalisé. Agé de 37 ans, le policier a été pris en charge par les pompiers et transporté à l'hôpital Central pour des radios de contrôle.

**Trois blessés sur l'A33**

Saint-Nicolas-de-Port. Trois blessés sont à déplorer sur l'A33, dans le sens Strasbourg-Nancy, à la suite d'un accident de la circulation mettant en cause six voitures qui se sont immobilisées sur la voie de gauche à hauteur de Saint-Nicolas-de-Port. Secourus par les pompiers, les victimes, un homme de 41 ans et deux femmes de 26 et 31 ans, ont été évacuées vers le centre hospitalier. Pendant toute la durée de l'intervention, la circulation a été fortement perturbée sur cet axe très fréquenté. CRS et agents de la Dir 'Est étaient sur place pour réguler le trafic.